

Éditorial de la présidente

Le peuple suisse ne s'est jamais aussi fortement préoccupé des questions de la politique étrangère que pendant ces dernières années. Depuis que nous nous sommes engagés sur la voie bilatérale, les votations sur les questions de politique européenne sont conduites intensivement, parfois même très émotionnellement. Ainsi, il est devenu évident pour tout un chacun que la politique étrangère influence la politique intérieure, et que de même, la politique intérieure a une grande influence sur la politique étrangère.

La situation actuelle de la place financière et économique nous indique comment la Suisse fonctionne dans un monde globalisé. Elle nous démontre aussi, à quel point il est important d'avoir de bonnes relations avec les pays amis, non seulement dans l'UE mais dans le monde. L'ASPE s'est fortement engagée dans la campagne de votation pour la libre circulation des personnes parce qu'un non du peuple aurait fortement grevé les relations avec les pays de l'UE, et ce pendant des années.

L'ASPE s'est fixé pour objectif de sensibiliser la plus large partie de la population aux questions de politique extérieure. Elle fait cela à l'aide de manifestations publiques, souvent en commun avec d'autres organisations. Une nouveauté : le service d'information, mis sur Internet sous le titre „SGA ASPE actuel“, qui est géré par notre secrétaire général, le Dr. Ueli Gut. C'est grâce à lui que nos membres, mais aussi d'autres personnes intéressées sont informées régulièrement des actualités et des manifestations. Qu'il reçoive des remerciements tout par-

ticuliers pour son activité d'information sur les sujets de politique extérieure.

Une première réunion „États généraux“ avec onze organisations s'engageant pour une Suisse ouverte a suscité un intérêt encourageant à la persévérance vers d'autres étapes. Les organisations sont reliées par une attitude fondamentale commune, mais se différencient toutefois dans les tâches, les structures et les méthodes de travail, mais aussi et surtout dans leurs capacités et leurs possibilités financières. L'ASPE a invité ensuite les organisations de la conférence à une coopération sur des projets de politique du développement, des droits de l'homme, de politique de paix et de politique européenne.

Concernant la politique du développement, nous avons pu organiser une manifestation réussie sous le titre „La politique du développement dans le contexte de globalisation“ avec le nouveau directeur de la DDC Martin Dahinden à Berne.

La possibilité d'un séminaire sur les droits de l'homme a pu être pré-examinée avec l'ambassadeur Greminger. Nous sommes très reconnaissants pour les contacts avec les directeurs d'offices fédéraux, puisqu'ils apportent régulièrement des suggestions et un soutien pour notre programme. Grâce à la coopération avec l'Europa-Institut à l'Université de Zurich, nous pouvons participer à des manifestations publiques qui suscitent un grand intérêt. Sur le thème „What will happen in Europe?“ avec Ro-

mano Prodi, ou encore avec le Dr. Ivo Sanader, président de la République de Croatie sur „La Croatie sur le chemin de l'Europe“, nous avons pu offrir des exposés captivants à nos membres.

L'ASPE s'efforce de développer un réseau parlementaire, auquel on pourra recourir pour les manifestations. Suite à une première lettre à tous les membres des Commissions de politique extérieure du parlement, nous avons eu des retours réjouissants. Dans des entretiens personnels, nous avons pu entreprendre des premières démarches pour la formation de groupes régionaux. Grâce à ces bases régionales, nous espérons organiser à l'avenir de plus en plus de manifestations dans les territoires périphériques. C'est le seul moyen pour nous d'être perçu en tant qu'organisation pour la Suisse entière.

Le grand engagement de l'année passée n'a pu être effectué que grâce à l'aide précieuse des membres du comité. Un remerciement tout particulier s'adresse aux groupes de travail actifs, à notre secrétaire général Ueli Gut et à Karin Büchli. Nous organiserons ensemble des manifestations intéressantes l'année prochaine également.

Rosmarie Zapfl-Helbling
présidente ASPE

1. Assemblée générale

L'Assemblée générale 2008 a eu lieu le lundi 2 juin au Kursaal à Berne.

Le point culminant de la partie statutaire a été la nomination de Josef Deiss, ancien Conseiller fédéral, comme président d'honneur. Cette décision, prise déjà l'année précédente, a pu être concrétisée en présence de l'honoré, qui a remercié avec un discours impressionnant.

Il convient de relever en outre, que les cotisations ont été fixées pour la première fois avec le concours des membres AGOS rentrés dans l'ASPE. Puisque l'AGOS a pratiqué dans le passé des cotisations plus modestes, l'assemblée générale a accepté, sur demande du comité, une baisse des montants : à 70 francs pour les membres individuels, à 120 francs pour des couples, à 30 francs pour étudiants et apprentis, et à 250 francs pour des membres collectifs et des donateurs. Le comité a pu présenter cette demande sans état d'âme, sachant par expérience qu'un nombre considérable des membres majeure librement sa contribution.

Avec un nombreux public, la partie officielle sous le titre : "La Russie - vieux/nouvel acteur global en politique et en économie" a débuté par un exposé de l'ambassadeur suisse à Moscou, Erwin H. Hofer, suivi par une table ronde avec l'orateur ainsi qu'avec le Prof. Dr. Charles Eckstein, Eric Hoesli et Thérèse Obrecht, membre du comité de

l'ASPE. La table ronde a été conduite par Casper Selg, journaliste à Radio DRS.

2. Manifestations

17 mars : Droit à la vie et interdiction de la torture, selon la Convention européenne des droits de l'homme". Cet exposé du professeur Luzius Wildhaber, président de la Cour européenne de justice pour les droits de l'homme 1998 - 2007, a été organisé par l'ASPE de concert avec l'institut de droit international public et des droits constitutionnels étrangers de l'Université de Zurich. Le professeur Daniel Thürer, membre du comité consultatif de l'ASPE, a introduit le sujet.

5 - 9 mai : Manifestations à l'occasion des journées européennes. A l'initiative de René Jost (St - Saphorin), et avec le concours du secrétaire général de l'ASPE, l'association journées européennes a été fondée le 15 février 2008. Elle vise à encourager la compréhension et le respect du processus d'intégration européenne en général et de l'Union européenne en particulier, et poursuit ce but dans un premier temps par la mise en œuvre de manifestations dans toutes les régions suisses aux dates importantes de la construction de l'ordre européen d'après-guerre, entre le 5 et le 9 mai. Pendant l'exercice en revue, des manifestations ont eu lieu dans diverses universités de la Suisse romande et alémanique.

4 décembre : „La politique de développement dans un contexte de globalisation". L'ASPE a pu inviter

ses membres et d'autres personnes intéressées à une première entrevue avec le nouveau directeur de la DDC, (Direction du développement et de la coopération), Dr. Martin Dahinden. Elle a eu lieu à l'Université de Berne et a suscité, comme prévu, un grand intérêt. Adrian Hadorn, membre du comité, s'est chargé de l'introduction.

3. votation populaire sur la libre circulation des personnes

Il était longtemps incertain si le référendum contre la continuation de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE et son extension à la Bulgarie et à la Roumanie aboutirait. L'ASPE n'a cependant pas été prise au dépourvu, et aussitôt que le référendum fut déposé, elle a investi ses capacités de travail au service de l'information sur ce sujet de votation. Comme précédemment par le Groupement pour une Suisse ouverte (AGOS), l'ASPE a diffusé un argumentaire, élaboré par l'ancien Conseiller fédéral Rudolf Friedrich et l'ancien conseiller national Erich Mueller (anciennement président de l'AGOS, puis membre du comité de l'ASPE), et a organisé des annonces sous forme de témoignage dans des journaux régionaux de Suisse alémanique.

Par ailleurs, l'ASPE a participé à plusieurs débats contradictoires. Le point culminant de ces manifestations a été l'exposé de la Conseillère fédérale Doris Leuthard le 12 janvier 2009 dans l'Aula bondée de la Haute Ecole Spécialisée de Rapperswil-Jona (HSR). La défense a été représentée par l'oratrice elle-

même et le conseiller national PRD Markus Hutter, l'opposition par les conseillers nationaux Peter Foehn et Lukas Reimann. Susanne Brunner de Radio DRS a mené le débat.

4. nouveau service d'information : „SGA ASPE actuel“

Dès le début de l'exercice en revue, l'ASPE a mis en route un service d'information par courrier électronique, „SGA ASPE actuel“, rédigé par le secrétaire général. „SGA ASPE actuel“ diffuse des informations et des prises de position concernant les relations extérieures suisses. On peut constater que cette offre rencontre une résonance très positive. Comme ces contributions sont facilement transmises à d'autres personnes intéressées, elles sont également très utiles pour le recrutement de nouveaux membres.

5. jeunesse et formation

La commission „jeunesse“ du comité de l'ASPE poursuit l'objectif d'encourager le traitement des relations extérieures suisses à l'école. Pour y parvenir, elle veut s'engager, tant pour les heures consacrées à l'enseignement que pour les moyens didactiques. Avec le soutien de deux spécialistes en pédagogie, la commission a élaboré un projet, au commencement duquel elle prévoit un état des lieux, avec les enseignants. Pour cette mise en place, il faut d'abord obtenir le soutien des autorités cantonales responsables.

6. Wilton Park

La Commission de sélection, se composant du vice-président de l'ASPE et ancien ambassadeur Jean-Jacques Indermühle (présidence), du prof. Dr. Heiner Hänggi et du prof. Dr. Madeleine Herren, a accordé une seule bourse permettant la participation à des conférences de Wilton Park pendant l'exercice en revue.

7. Membres

A la fin de l'année, notre association comptait 267 membres (319 l'année précédente) vingt couples (7 en 2007), 16 étudiants (13 l'année d'avant) et un membre collectif (comme l'année précédente).

De 146 membres individuels, 14 couples et 12 donateurs, tous anciens membres de l'AGOS, nous avons pu encaisser des cotisations réduites.

C'est avec grand plaisir que nous avons pu recevoir déjà en 2008 (même avant le scrutin populaire de février 2009) un montant de Fr 6'664.- pour la votation sur la libre circulation des personnes. Un grand merci à tous les donateurs pour leur apport généreux.

8. Perspectives

Le oui étonnamment clair à la libre circulation des personnes a créé une base favorable pour le déve-

loppement ultérieur des relations entre la Suisse et l'UE. A quel point une mise en réseau internationale forte et résistante est importante pour le petit Etat Suisse est démontré par les contestations sous le signe du secret bancaire qui ont commencé peu après, et qui ne sont encore nullement surmontées. Il mérite d'être retenu que l'UE, dans laquelle le principe d'unanimité est en vigueur, n'est pas la plateforme de ces contestations. L'ASPE s'emploie à surmonter avec réalisme, sens de la mesure et une attitude constructive cette phase difficile, sans succomber à des tentations de contre-escalade ou d'isolationnisme.

Ces processus montrent aussi très clairement, à quel point notre politique intérieure dépend de la politique étrangère. L'activité de l'ASPE est donc plus que jamais nécessaire. Sa tâche sera de contribuer à ce que la Suisse puisse renforcer sa position dans la communauté internationale, afin que d'autres événements de ce type deviennent improbables.

Lenzburg, 31. März 2009

Rosmarie Zapfl-Helbling
présidente

Dr. Ulrich E. Gut
secrétaire général

Karin Büchli
secrétariat

Elisabeth Häusermann

traduction